

**Procès-verbal de l'Assemblée Annuelle des actionnaires tenue le mardi 10 mai 2016  
au siège social, avenue Louise 130A à 1050 Bruxelles**

La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de Monsieur Dominique Moorkens.

## BUREAU

Monsieur le Président désigne en qualité de Secrétaire :

- Monsieur Etienne Janne

L'Assemblée appelle aux fonctions de Scrutateurs :

- Monsieur Michel Limelette
- Monsieur Kristoff Van Houte

L'Assemblée constate la présence des administrateurs suivants :

- Monsieur Dominique Moorkens
- Monsieur Philippe Croonenberghs
- Monsieur Christophe Evers
- Monsieur Jean-Philippe Waterschoot
- Monsieur Michel Gallez
- Chanic S.A., représenté par Monsieur Vincent Bribosia

Ceux-ci complètent, de droit, le bureau.

**PricewaterhouseCoopers SCRL**, Commissaire, représenté par Monsieur Alexis Van Bavel, est également présent.

## VALIDITE ET COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

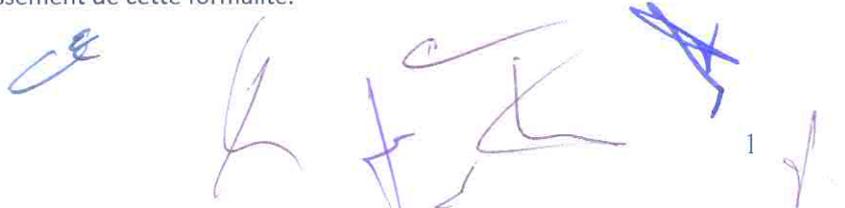
Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites conformément à la loi, dans les journaux suivants :

Le Moniteur belge	du 8 avril 2016
L'Echo	du 8 avril 2016
De Tijd	du 8 avril 2016

La convocation a été également publiée sur le site Internet le 8 avril 2016.

Les extraits justificatifs sont déposés sur le bureau et sont paraphés par les scrutateurs. Des lettres missives ont, en outre, été envoyées aux actionnaires en nom, aux administrateurs et au commissaire le 8 avril 2016.

Il ne doit pas être justifié de l'accomplissement de cette formalité.



Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires se sont conformés à l'article 32 des statuts prescrivant :

- L'enregistrement des actions dématérialisées auprès d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation le 26 avril 2016 à 24 heures et qui aura émis une attestation constatant cet enregistrement au plus tard le 4 mai 2016.
- L'enregistrement des actions nominatives dans le registre des actionnaires le 26 avril 2016 à 24 heures et qui aura fait connaître par écrit son intention d'y assister avant le 4 mai 2016.

Sont présents ou représentés les 12 actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance et annexée au présent procès-verbal avec les originaux des procurations y mentionnées.

Selon cette liste des présences, 2.540.786 actions sont présentes ou représentées sur les 3.543.700 actions représentatives du capital social ayant pouvoir de vote.

Chaque action donne droit à une voix.

Il est pris part au vote pour un total de 2.540.786 voix.

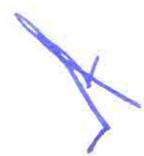
La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Tous les faits exposés par le Président et le Secrétaire sont vérifiés par le Bureau et reconnus exacts par l'Assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

L'ordre du jour comporte :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.
2. Rapports du commissaire sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 ainsi que l'affectation du résultat. Proposition de distribuer 2.038.840 EUR soit 0,58 EUR (0,42 EUR **net**) par action payable à partir du 20 mai 2016 auprès des guichets de la banque Belfius pour le coupon n° 5.
4. Proposition d'approuver le rapport de rémunération relatif à l'exercice 2015 en ce compris les rémunérations des administrateurs non-exécutifs pour 2016.
5. Proposition de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion et au commissaire pour sa mission de contrôle.
6. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Moorkens pour une durée de quatre années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2020.
7. Proposition de nommer Deloitte, Reviseurs d'Entreprises SCCRL, Berkenlaan 8b à 1831 Diegem, représenté par Mr. Pierre-Hugues Bonnefoy comme commissaire pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2019.
8. Proposition d'affecter à charge de l'exercice 2016 un montant maximum de 1% du résultat avant impôts de l'exercice 2015 à des projets de développement social et culturel en RDC.

\*  
\* \*  


**DELIBERATIONS****1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.**

Les actionnaires ayant pu en prendre connaissance, l'assemblée dispense le Président de la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.

Après un exposé introductif du Président, la discussion de ces rapports est abordée ; il est répondu aux questions posées dans l'Assemblée; les informations complémentaires demandées sont fournies.

**2. Comptes clôturés au 31 décembre 2015.**

Les comptes consolidés sont soumis à l'examen de l'assemblée.

Messieurs P. Croonenberghs et C. Evers font un exposé sur les activités 2015 du groupe et sur les résultats sectoriels et consolidés.

Il est donné réponse aux questions posées par les membres de l'assemblée.

L'assemblée aborde ensuite l'examen du bilan, du compte de résultats et de l'annexe de l'exercice clôturé le 31 décembre 2015 formant les comptes annuels statutaires.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe sont approuvés à l'unanimité.

**3. Affectation des résultats**

L'Assemblée approuve à l'unanimité des voix l'affectation des résultats ressortant des comptes annuels sociaux qui viennent d'être approuvés.

Bénéfice de l'exercice	2.552.611	Euros
Report du bénéfice antérieur	<u>23.493.872</u>	Euros
Bénéfice à affecter	26.046.483	Euros
Rémunération du capital	-2.038.840	Euros
Bénéfice à reporter	24.007.643	Euros

L'assemblée approuve donc le paiement d'un dividende par action de 0,575342 EUR (0,42 EUR net), payable à partir du 20 mai 2016 auprès de la banque Belfius pour le coupon n°5.

Ce dividende sera prélevé sur le report du bénéfice antérieur.

**4. Rapport de rémunération**

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport de rémunération relatif à l'exercice 2015, en ce compris les rémunérations des administrateurs non-exécutifs pour 2016.

**5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire**

Par votes spéciaux à l'unanimité, l'Assemblée donne décharge à chaque administrateur, pour l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.

Par vote spécial à l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Commissaire, pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.

**6. Reconduction de mandat d'administrateur**

Par vote spécial, l'assemblée approuve à l'unanimité des voix, la reconduction du mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Moorkens pour une période de quatre années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée annuelle de 2020.

**7. Nomination du Commissaire**

Par vote spécial, l'assemblée approuve à l'unanimité des voix, la nomination de Deloitte, Réviseurs d'entreprises SCCRL, Berkenlaan 8b à 1831 Diegem, représenté par Monsieur Pierre-Huges Boonefroy,

comme commissaire pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2019.

Ses émoluments sont fixés à EUR 45.000 par an (hors TVA, frais et débours).

**8. Projets de développement social**

A l'unanimité, l'assemblée approuve l'affectation en 2016 d'un montant de maximum 1% du résultat consolidé avant impôt de l'exercice 2015 à des projets de développement social en RDC.



Le Secrétaire



Les Scrutateurs



Le Président

Le Bureau

Les Actionnaires

